

**AVENANT N° 92 DE LA CONVENTION COLLECTIVE  
NATIONALE DE LA POISSONNERIE DE DETAIL, DEMI-  
GROS ET GROS DU 12 AVRIL 1988  
(n°3243 – IDCC 1504)**

**Accord Paritaire sur le salaire mensuel**

**Entre, d'une part**

La Confédération Nationale des Poissonniers-Écaillers de France (Professionnels du Commerce du Poisson des Coquillages et des Crustacés),

Union Nationale des Poissonniers de France,

**Et, d'autre part,**

La Fédération du personnel d'encadrement des industries et productions agro-alimentaires CFE-CGC,

La Fédération des Services CFDT,

La Fédération Commerce, Force de vente (CSFV) CFTC,

La Fédération Nationale agro-alimentaire et forestière CGT,

La Fédération Générale des Travailleurs de l'agriculture, de l'Alimentation, des Tabacs et des Secteurs Connexes FGTA-FO

Fédération du Commerce et des Services UNSA

**Il a été convenu ce qui suit :**

**Article 1**

Le salaire minimum est établi sur la base de la valeur qui est fixée 1 641,82 € pour une durée de 151.67 heures de travail mensuel correspondant au coefficient 135.

<b>Employés / Ouvriers</b>		<b>Agents de Maîtrise</b>		<b>Cadres</b>	
<b>Coefficient</b>	<b>Salaire</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Salaire</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Salaire</b>
135	1 641,82	200	1948,59	300	2901,02
140	1654,93	210	2018,52	350	3199,05
145	1681,79	220	2041,00	400	3497,02
150	1703,02	230	2088,96	450	3793,25
160	1727,76	240	2125,89		
165	1752,52	250	2160,95		
170	1775,86				
175	1800,00				
180	1816,66				
185	1848,71				
190	1865,44				



## ANNEXE I

Toutes ces classifications sont ouvertes aux hommes comme aux femmes

### Niveau I EMPLOYE

- 135 - Employé(e) de marée sans qualification apprenant l'exercice du métier ou manutentionnaire débutante(e)  
- Commis poissonnier sans qualification apprenant l'exercice du métier  
- Opérateur (trice) de saisie débutant(e)  
- Employé(e) de bureau débutant(e)  
- Chauffeur livreur débutant(e)  
- Fileteur (teuse) débutant(e)  
- Technicien(ne) débutant(e)  
- Caissier (ère) facturier(e) débutant
- 140 - Commis poissonnier avec CAP  
- Commis poissonnier sans CAP ayant 3 ans d'expérience.
- 145 - Commis poissonnier avec CAP ayant 2 ans d'expérience  
- Commis poissonnier sans CAP ayant 5 ans d'expérience  
- Employé(e) de marée avec minimum 5 ans d'expérience  
- Commis poissonnier avec CQP de Poissonnier  
- Opérateur (trice) de saisie avec minimum 5 ans d'expérience  
- Chauffeur livreur avec minimum 5 ans d'expérience  
- Fileteur (teuse) avec minimum 5 ans d'expérience  
- Technicien(ne) avec minimum 5 ans d'expérience  
- Caissier (re) facturier(e) avec minimum 5 ans d'expérience
- 150 - Commis poissonnier avec CAP et 3 ans d'expérience  
- Commis poissonnier sans CAP avec 6 ans d'expérience  
- Commis poissonnier avec CQP Poissonnier ayant 1 an d'expérience  
- Vendeur (se) preneur d'ordre débutant(e)  
- Attaché(e) commercial(e) débutant(e)  
- Secrétaire débutant(e)
- 160 - Commis poissonnier avec CQP de Préparateur – Vendeur en produits de la mer  
- Employé(e) de marée qualifié avec minimum 8 ans d'expérience  
- Fileteur (se) avec minimum 8 ans d'expérience  
- Opérateur (trice) de saisie avec minimum 8 ans d'expérience  
- Standardiste  
- Technicien(ne) avec minimum 8 ans d'expérience  
- Caissier (ère) facturier(e) avec minimum 8 ans d'expérience

11A P' FG

- 165 - Aide-comptable
- 170 - Commis poissonnier avec CAP avec 5 ans d'expérience  
 - Commis poissonnier sans CAP avec minimum 8 ans d'expérience  
 - Commis poissonnier avec CQP de Préparateur – vendeur en produits de la mer avec 2 ans d'expérience minimum, animant et exécutant le travail avec au moins 3 personnes  
 - Responsable filetage  
 - Responsable préparation
- 175 - Vendeur (euse) preneur d'ordres avec minimum 5 ans d'expérience  
 - Attaché(e) commercial(e) avec minimum 5 ans d'expérience  
 - Secrétaire avec minimum 5 ans d'expérience
- 180 - Commis poissonnier avec CAP ayant plus de 8 ans d'expérience  
 - Commis poissonnier sans CAP ayant plus de 10 ans d'expérience  
 - Commis poissonnier avec CQP de Poissonnier – Ecailler – Traiteur en produits de la mer  
 - Aide-comptable après 5 ans d'expérience
- 185 - Commis poissonnier avec CAP avec minimum 10 ans d'expérience, animant et exécutant le travail avec au moins 8 personnes  
 - Commis poissonnier sans CAP avec minimum 13 ans d'expérience  
 - Commis poissonnier avec CQP DE Pr2parateur – vendeur en produits de la mer avec minimum 5 ans d'expérience, animant et exécutants le travail avec au moins 5 personnes  
 - Commis poissonnier avec CQP de Poissonnier – Ecailler – Traiteur en produits de la mer ayant 1 an d'expérience  
 - Comptable 1<sup>er</sup> échelon
- 190 - Assistante de formation  
 - Commis poissonnier titulaire du Baccalauréat professionnel Poissonnerie

**Niveau II AGENT DE MAITRISE**

- 200 - Responsable de caisse  
 - Assistant(e) informatique  
 - Assistant(e) qualité  
 - Assistant(e) marketing / communication
- 210 - Attaché(e) de direction  
 - Comptable 2<sup>ème</sup> échelon  
 - Secrétaire de direction  
 - Intendant(e)-surveillant(e)

JNA  
 FG

- 220 - Vendeur (se) ambulant(e) tournée
- Attaché(e) commercial(e) avec 8 ans d'expérience
- Contrôleur gestion
- Responsable qualité
- Responsable informatique
- Responsable marketing / communication
- Responsable services généraux
- Responsable logistique
- Responsable comptable
- Chef de vente
- Formateur (trice) domaine professionnel ou général ayant ou non la charge de plusieurs matières d'enseignement
- 230 - Responsable d'exploitation
- Responsable commercial(e)
- 240 - Responsable d'exploitation avec plus de 10 personnes
- Responsable commercial(e) avec plus de 10 personnes
- 250 - Acheteur (se) principal(e)
- Directeur (trice) adjoint(e) chargé(e) de la pédagogie
- Directeur (trice) adjoint(e) chargé(e) du développement

### Niveau III CADRE

- 300 - Responsable de magasin ayant commandement de moins de 5 personnes
- Cadre d'exploitation
- Chef comptable
- 350 - Responsable de magasin ayant commandement de plus de 5 personnes
- Directeur (trice) commercial(e)
- Directeur (trice) informatique
- Directeur (trice) des ressources humaines
- Gestionnaire d'entreprise avec CQP Gestionnaire d'entreprise du commerce de la poissonnerie et de la conchyliculture
- 400 - Directeur (trice) pédagogique
- Secrétaire général(e) d'organisation professionnelle
- Secrétaire général(e) d'entreprise
- Rédacteur (trice) professionnel(le)
- 450 - Directeur (trice) d'exploitation

JM/7

PR  
FG

Le présent avenant est applicable à partir du 01<sup>er</sup> janvier 2018 et fera l'objet des formalités de dépôt et d'extension prévues par le code du travail.

Fait à Paris, le 17 janvier 2018

Confédération Nationale des Poissonniers  
Écaillers de France,

*Pierre Sessel*



Union Nationale des Poissonniers de  
France,

Fédération Générale des travailleurs  
de l'agriculture, de l'alimentation, des  
tabacs et secteurs connexes FGTA – FO,

*Didier Pielap*



Fédération nationale agro-alimentaire et  
forestière CGT,

Fédération des services – CFDT,

Fédération nationale des Cadres et Agents  
de maîtrise des industries et Commerce agro-  
alimentaire CFE – CGC,

*F. GUERRIER*



Fédération Commerce - Services - Force de  
vente CSFV – CFTC,

*Stéphanie Arjunc*



Fédération du Commerce et des Services -  
UNSA